



Professeur JL Koeck  
Co-responsable  
pédagogique  
jlkoeck@gmail.com



Docteur BA Gaüzère  
Coordinateur pédagogique  
Pays de l'océan indien  
bernard.gauzere@chu-reunion.fr

Professeur D Malvy  
Responsable pédagogique  
et Directeur du Centre  
denis.malvy@u-bordeaux.fr

Madame M Estager  
Gestionnaire  
ITFR  
murielle.estager@u-bordeaux.fr

---

## **EXAMENS de MEDECINE TROPICALE - PROCEDURE**

---

### **CAPACITE de Médecine Tropicale 1ère année - CapaMT1**

#### **& DIU Santé et Tropiques, Médecine et Hygiène Tropicales – STMHT**

3 sujets - Composition de 2 heures 30  
Sujets : 1 (cas clinique) & 2 (cas clinique) & 3 (Biologie et/ou Santé communautaire)

---

### **DU de Médecine Tropicale dans les pays de l'Océan Indien**

2 sujets - Composition de 2 heures  
Sujets : 1 (cas clinique) & 2 (cas clinique)

---

Informations relatives aux examens de Médecine tropicale  
sous réserve de confirmation de l'inscription de l'étudiant  
par le Service de la Scolarité DU-Capacité de l'Université de Bordeaux

## EXAMENS de MEDECINE TROPICALE - PROCEDURE

### Formations concernées

CAPACITE de Médecine Tropicale 1ère année - CapaMT1  
DIU Santé et Tropiques, Médecine et Hygiène Tropicales - STMHT  
DU de Médecine Tropicale dans les pays de l'Océan Indien – MTOI

---

### Organisation

Les candidats, [convoqués en France, Bordeaux pour la métropole ou St Denis pour La Réunion](#), peuvent solliciter, sur demande écrite et motivée, un changement de lieu d'examen pour les deux sessions au responsable pédagogique avant fin janvier de l'année universitaire, en concertation avec le [Service administratif du Centre René Labusquière](#), en précisant l'institut d'accueil choisi, le nom du correspondant sur place ainsi que son adresse mél afin de permettre l'organisation des examens dans les meilleures conditions. Il en sera de même pour les candidats hors métropole et hors Réunion où les frais relatifs à la participation aux frais sur place restent à la charge du candidat. Cette organisation, qui mobilise les Ambassades et Consulats de France à l'étranger, les ARS des DOM-TOM, les milieux hospitaliers et universitaires, vaut engagement à la participation à l'épreuve.

- Métropole : Convocation à Bordeaux sur le site web du CRL rubrique Examens  
Université de Bordeaux Site de Carreire (CHU Bordeaux-Pellegrin) 146 rue Leo Saignat 33076 Bordeaux Cedex  
Surveillants : Mme M Estager et/ou collaborateurs

- La Réunion : Convocation à Saint-Denis de la Réunion sur le site web du CRL rubrique Examens  
CHR Félix Guyon Bellepierre 97405 Saint-Denis de la Réunion  
Surveillants : Dr BA Gaüzère et/ou collaborateur

- Autres lieux : Lieux et horaires à déterminer  
Surveillants : Contacts sur place  
après accord du Centre René Labusquière et validation par le service de Scolarité DU-Capacité en Médecine de l'Université de Bordeaux

### [Service administratif du Centre René Labusquière](#)

Contact : Madame Estager [murielle.estager@u-bordeaux.fr](mailto:murielle.estager@u-bordeaux.fr)  
Université de Bordeaux - Centre René Labusquière- Case 58  
146 rue Léo Saignat - 33076 Bordeaux Cedex France  
[crl@u-bordeaux.fr](mailto:crl@u-bordeaux.fr) Tél. 0033 557 571 531  
Site WEB du Centre René Labusquière : [www.u-bordeaux2-medtrop.org](http://www.u-bordeaux2-medtrop.org)

### Procédure

Le [Centre René Labusquière](#) coordonne l'organisation des examens avec les différents centres d'accueil et envoie les convocations aux étudiants.

Les candidats, inscrits sur l'année universitaire en cours, doivent se présenter à l'examen au moins une demi-heure avant le début de l'épreuve, munis de leur convocation, de la carte étudiant de l'Université de Bordeaux justifiant de leur inscription et d'une pièce d'identité récente. Aucune sortie n'est autorisée lors de la première heure de composition. Aucun autre document que ceux remis par le surveillant (copies contenant les sujets et quelques feuilles de brouillon) n'est accepté sur la table du candidat (il en est de même pour tout objet permettant une communication extérieure tel que le téléphone ou l'ordinateur portable). Le candidat note son nom, son prénom et sa formation en première page de sa copie avant de débiter l'examen. A la fin de l'épreuve, chaque candidat remet sa copie au surveillant et signe le procès-verbal justifiant de sa présence.

Ce procès-verbal établi par le surveillant est envoyé avec les copies dès la fin de l'épreuve à la [Scolarité DU-Capacité en Médecine de l'Université de Bordeaux](#).

Les candidats absents à la première session ou n'ayant pas obtenu moyenne générale lors de la première session pourront se présenter lors de la deuxième session, même lieu, même horaire que lors de la première session.

### [Scolarité DU-Capacité en Médecine de l'Université de Bordeaux - Retour des copies et du procès-verbal](#)

Université de Bordeaux – Scolarité DU-Capacité en Médecine- Case 148  
146 rue Léo Saignat - 33076 Bordeaux Cedex France  
[scolarite.du-capacite@u-bordeaux.fr](mailto:scolarite.du-capacite@u-bordeaux.fr) Tél. 0033 557 571 385

**Délibération** : un mois, au moins, après la date des examens de Médecine Tropicale

**Affichage des résultats** : sur le site web du Centre René Labusquière, rubrique Examens de Médecine tropicale, après délibération du jury et validation des notes par l'Université de Bordeaux.